

Il est question, en effet, de célébrer l'anniversaire trois fois centenaire de la fondation de Québec par une Exposition Internationale.

Nous souhaitons ardemment que cette exposition ait lieu et que les gouvernements fédéral et provincial assurent l'exécution du projet en accordant les subventions nécessaires.

LE VOYAGEUR DE COMMERCE

Le voyageur de commerce sur la route peut être assimilé à un général commandant un corps d'armée. Ses soldats sont ses échantillons; le concurrent est l'ennemi à combattre. Chaque jour il livre bataille et il a pour prix de sa victoire les commandes qu'il remporte.

Le voyageur aussi bien que le général doit recourir à la tactique. La vie d'êtres humains et le succès de sa patrie ne sont pas en jeu dans la bataille que livre le voyageur, mais, chaque jour, il combat pour sa propre existence, pour monter en grade, pour devenir associé, peut être et toujours pour le succès de sa maison.

BOARD OF TRADE

La réunion hebdomadaire du Conseil du Board of Trade a eu lieu mercredi. La plus grande partie de la séance a été prise par l'entrevue accordée au Père Burke qui, accompagné du député de King, (I. P. E.). M. J. J. Hughes, était venu expliquer l'opportunité de construire un tunnel entre l'Île du Prince-Edouard et le continent. Le Père Burke a fait un excellent discours qui a duré environ trois quarts d'heure. Il a placé devant l'assemblée les réclamations des habitants de l'Île qui réclament le tunnel d'après les termes de la Confédération; il a parlé des avantages qui résulteraient du percement du tunnel et pour l'Île et pour tous ceux qui sont en relations avec elle. Il a prié le Board of Trade d'appuyer la requête de l'Île du Prince-Edouard auprès du gouvernement fédéral.

M. Hughes a expliqué comment l'Île se dépeuplait par suite des bas prix qu'elle obtenait pour ses produits grâce à l'absence de communications par chemins de fer avec le continent.

Il s'est surtout attaché au côté économique et financier de la question qu'il connaît à fond.

Le Président, au nom du Conseil, a promis que les propositions de ces messieurs seraient prises en très sérieuse considération.

Le comité du service de protection de la Cité contre les incendies soumet le projet d'une lettre à Son Honneur le Maire qui, tout en touchant généralement aux besoins d'administrations des services de protection contre le feu et du service d'eau signale le besoin urgent d'une pompe supplémentaire à la station du bas niveau.

Le Conseil approuve les termes de la lettre qui, après la signature du président sera immédiatement envoyée au Maire.

Une lettre du Trésorier Provincial est ensuite lue. Cette lettre dit que tous les bills demandant l'incorporation des compagnies de "Fidei Commis," devront tous être amendés de manière à ce que ces compagnies ne puissent pas faire affaire sans avoir un capital payé de \$250,000.00. Pour les compagnies qui ne reçoivent pas d'argent en dépôt, le capital ne devra pas être moindre de \$100,000.00.

Le Conseil a également étudié plusieurs projets de loi actuellement devant la législature de Québec et il présentera ses observations dans le genre de celles faites précédemment au sujet des projets d'incorporation des compagnies d'assurance et de trust.

Ont été admis au nombre des membres: Mr. J. T. Marchand, de Messrs J. T. Marchand & Co.; Mr. G. W. Cook, de The Cook Bros, Lumber Company, Ontario; Mr. George Bradshaw, gérant de M. A. Bradshaw; et Mr. George A. Scott, de la Laurentian Lumber Company.

Assistaient à la réunion: Messrs Wm. I. Gear, président; F. H. Mathewson, 1er vice-président; R. M. Ballantyne, second vice-président; James Tom, trésorier; Geo. Caverhill, C. B. Esdaile, Albert Hebert, Harvy A. Hodgson, Peter Lyall, Donald Munro, J. J. McGill, Ed. C. Pratt, Alex. Ramsay, et G. F. C. Smith.

CHAMBRE DE COMMERCE

La séance de mercredi était présidée par M. H. A. A. Brault ayant à ses côtés MM. Catelli et Garand, comme vice-présidents. Étaient également présents: Guillaume Boivin, Comte G. des Etangs, A. Côté, J. B. Lavigne, A. V. Roy, D. Parizeau, Joubert, D. Masson, Z. Lachance, J. B. A. Lanctôt et J. O. Labrecque.

Le secrétaire, dès l'ouverture de l'assemblée, donne lecture des minutes.

La question principale qui a été soumise est celle de l'abolition du péage aux chemins à barrières et, par conséquent, celle de la suppression d'un tel système. On veut amener le gouvernement à faire abolir une telle organisation. M. Catelli, dans ses remarques sur cette question, dit: "En proposant l'abolition du péage des barrières sur l'Île de Montréal, je me permets de donner quelques détails pour appuyer ma motion.

Les gouvernements fédéral et provincial ont droit à un certain pourcentage sur les revenus des chemins à barrières. Aujourd'hui, la rumeur veut que la Commission des chemins ne peut rencontrer ses obligations, et je me demande quelle est la valeur de cette perception?

Pourquoi le gouvernement, par la preuve de ce fait, ne prendrait-il pas l'entretien de ces chemins, dont les taux de péage sont un reste de féodalité et ne rendrait-il pas libre la circulation sur toute l'Île de Montréal? Les jardiniers et les cultivateurs qui ont contribué à payer la plus forte contribution des subsides pour les améliorations faites dans ce pays profitent-ils, pour ceux de l'Île de

Montréal, de la liberté que le déboursé de leur argent leur donne. Aujourd'hui, le cultivateur peut-il, en toute justice, se soumettre au système du péage comme il y a cinquante ans?

Au Manitoba, les fermiers qui veulent écouler leurs produits ne sont pas soumis à un tel inconvénient; pourquoi, en toute justice, nos cultivateurs de Montréal ne jouiraient-ils pas d'un privilège égal?

Dans les municipalités environnant Montréal, les cultivateurs entretiennent leur chemin; s'ils arrivent ici, il leur faut payer pour passer sur le chemin public." Convaincu qu'il parle pour faire rendre justice à la classe des travailleurs, M. Catelli propose la motion suivante:

"Attendu que les gouvernements fédéral et provincial administrent au moyen d'une commission, les barrières à péage. Attendu que l'existence de ces barrières à péage est un empêchement au développement et au progrès de Montréal et de l'Île de Montréal, que le public a raison de se plaindre de ce système, lequel n'est qu'un ancien régime qui ne s'harmonise pas avec les besoins d'aujourd'hui.

Résolu: Que cette Chambre prie les gouvernements de transférer l'entretien des chemins aux diverses municipalités et que la dite Commission et les barrières soient abolies".

La motion de M. Catelli que M. Lamothe seconde est renvoyée pour étude au comité de législation et de finances.

Au sujet de la question de l'ouverture des rues sur la voie du Pacifique, le secrétaire reçoit ordre d'écrire au greffier pour savoir si la résolution envoyée à cet effet, et dont l'accusé de réception par l'hon. L. O. David est enrégistrée, a été réellement lue au conseil.

On touche à la question de la nomination des Commissaires d'écoles, mais vu certaines discussions qui ont lieu actuellement à la Chambre de Québec, on opine pour un délai. La Chambre s'ajourne ensuite.

LE COMMERCE MONDIAL EN 1904

Le Board of Trade vient de publier les chiffres suivants relatifs au commerce universel en 1904. L'Angleterre se trouve en tête avec un chiffre de 781,858,000 liv. st.; viennent ensuite l'Allemagne avec 573,174,000 liv. st., et les États-Unis avec 512,845,000 liv. st.

La France figure ensuite pour 370,478,00 livres sterling.

Importations

| | 1903 | 1904 |
|----------------------------|--------------|----------|
| | Mille livres | sterling |
| Allemagne | 300,134 | 314,540 |
| Belgique | 101,680 | 104,758 |
| France | 192,048 | 181,458 |
| Suisse | 46,366 | 48,406 |
| Espagne | 33,971 | 33,855 |
| Italie | 74,478 | 74,825 |
| Autriche-Hongrie | 78,313 | 85,211 |
| Égypte | 17,189 | 21,097 |
| États-Unis | 207,395 | 215,811 |